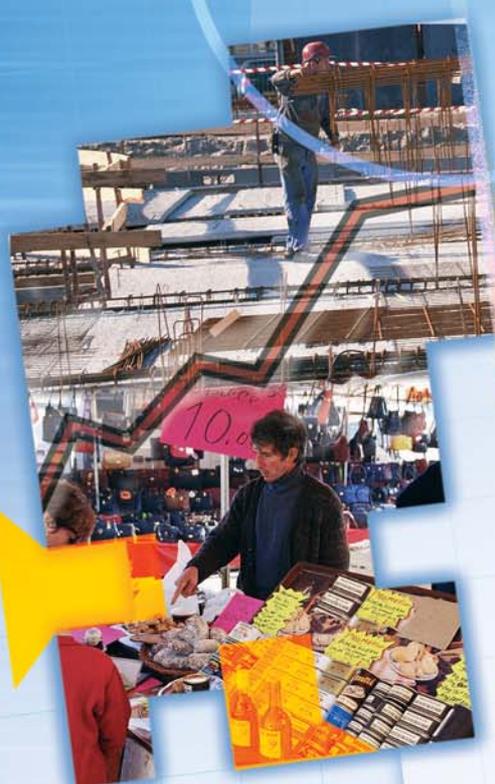


La Lettre ^{n°} 44

septembre 2007

Économie

Le produit intérieur brut auvergnat entre 1990 et 2004



Au cours de la période 1990-2004, la richesse produite en Auvergne a augmenté en moyenne de 1,4 % par an. Cette croissance du produit intérieur brut régional figure parmi les plus faibles de la métropole. Les difficultés de l'économie régionale au cours des années 1990-1993 et une progression du secteur des services marchands plus modérée qu'en moyenne nationale constituent quelques-unes des clés de ce constat. La faiblesse de la croissance auvergnate se traduit aussi par le recul de la région au classement du PIB par emploi.

Alain BATIFOULIER,
Claude WASZAK, INSEE

En 2004, avec un produit intérieur brut (PIB) de 27,4 milliards d'euros (données en volume), l'Auvergne figure à la 19^e place du classement des régions de France métropolitaine, rang qu'elle occupait déjà en 1990. La région fournit ainsi moins de 2 % de la richesse nationale, loin derrière l'Île-de-France (près de 29 % à elle seule). Entre 1990 et 2004, la croissance auvergnate se situe parmi les plus faibles de province (métropole moins l'Île-de-France). Tandis que la progression du PIB auvergnat

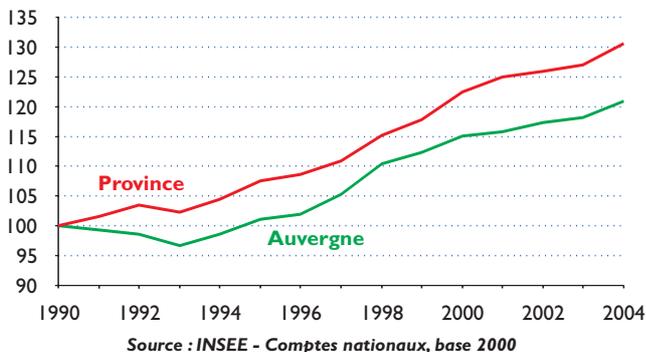
avoisine les 21 % (au rythme annuel moyen de 1,4 %), celle de l'ensemble des PIB provinciaux atteint 30,5 %, soit 1,9 % par an.

Le retard de l'Auvergne est plus manifeste encore au vu de l'évolution du PIB de certaines régions telles que les Pays de la Loire (+ 45,3 % entre 1990 et 2004) ou la Bretagne (+ 42,7 %). Seuls la Lorraine et le Limousin ont une progression plus faible que celle de l'Auvergne avec une croissance du PIB inférieure à 20 %.

De 1990 à 1993, l'économie mondiale est en proie à un ralentissement. À son échelle, l'économie auvergnate subit une récession. Son PIB diminue en moyenne de 1,1 % par an. Simultanément, celui de l'ensemble de la province progresse de 0,8 %, malgré un recul en 1993. L'année 1994 marque la reprise de la croissance tant au niveau national que régional. Le PIB auvergnat augmente alors à nouveau. Jusqu'en 1996, sa progression moyenne de 1,7 % par an est moins soutenue que celle du PIB provincial (1,9 %). En 1997 et 1998, la tendance s'inverse. En 1998 notamment, grâce à un excellent contexte dans l'agriculture et dans l'industrie, le PIB auvergnat effectue un bond de 4,9 % (+ 3,8 % au niveau province).

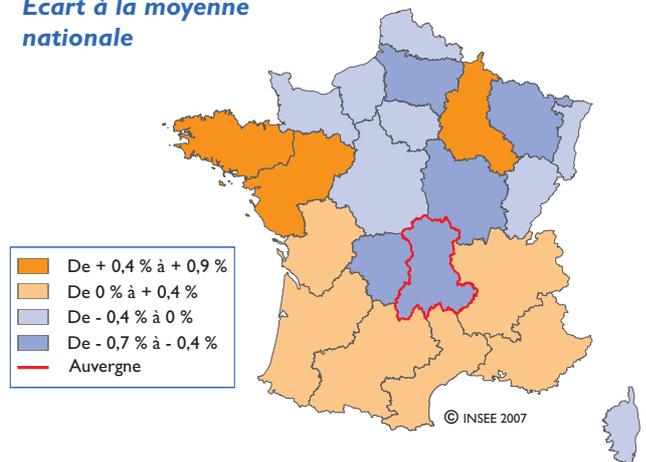
Croissance retardée pour le PIB auvergnat

Évolution du PIB en volume



Évolution moyenne annuelle des PIB régionaux entre 1990 et 2004

Écart à la moyenne nationale



Source : INSEE - Comptes nationaux, base 2000

Mais l'intermède est trop bref pour permettre à l'Auvergne de se rapprocher durablement de la moyenne provinciale. En effet, à partir de 1999 et jusqu'en 2004, le PIB régional progresse à nouveau plus lentement (+ 1,5 % par an en moyenne contre + 2,1 %). Néanmoins, en 2002, année de croissance nationale faible, il a augmenté plus nettement que celui de la province (+ 1,3 % contre + 0,8 %).

Une économie industrialisée en manque de services

L'Auvergne compte parmi les régions françaises les plus industrialisées. Dès lors, la part de ce secteur dans la valeur ajoutée régionale

prend-elle un peu plus d'importance qu'en moyenne nationale. Cette industrie semble relativement performante. En effet, entre 1990 et 2004,

elle a bénéficié d'un rythme de croissance légèrement supérieur à celui constaté en province (soit + 2,5 % par an contre + 2,4 %).

En revanche, la région accuse un retard dans le domaine des services marchands souvent considérés comme créateurs de richesses. Le rythme de croissance de leur valeur ajoutée, deux fois moins rapide qu'en province, reflète cet état de fait.

L'Auvergne est traditionnellement perçue comme une région agricole. En réalité, la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée régionale est faible et similaire à la moyenne provinciale. Elle n'a guère varié en quinze ans et la progression de sa valeur ajoutée a été plutôt lente (+ 1,3 % par an en moyenne contre + 1,7 % en province). La part de la construction dans l'économie auvergnate (5,8 %) équivaut à celle rencontrée à l'échelon de la province.

Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité

	Auvergne		Province	
	1990	2004	1990	2004
Agriculture	3,9 %	3,9 %	3,9 %	3,9 %
Industrie	18,7 %	21,9 %	18,4 %	19,7 %
Construction	6,4 %	5,8 %	7,4 %	5,8 %
Commerce	9,3 %	9,9 %	10,5 %	10,5 %
Services principalement marchands	36,5 %	34,7 %	35,8 %	37,9 %
Éducation	7,7 %	5,6 %	7,3 %	5,6 %
Santé, action sociale	8,9 %	9,9 %	8,6 %	8,8 %
Administration, activités associatives	8,6 %	8,3 %	8,1 %	7,8 %

Source : INSEE - Comptes nationaux, base 2000

En 1990, elle était de 6,4 % contre 7,4 % (province). Ce rééquilibrage entre les deux périodes s'est accompagné d'une croissance plus rapide du secteur de la construction en Au-

vergne : + 0,6 % par an en moyenne contre + 0,1 % en province. Entre 1990 et 2004, la part du commerce dans la valeur ajoutée régionale s'est rapprochée de la moyenne

provinciale. La vitesse de progression de sa valeur ajoutée est proche de celle de province (+ 1,8 % par an en moyenne contre + 1,9 %). ➤

Valeur ajoutée industrielle : emprise des biens intermédiaires

En 2004, l'importance de l'industrie des biens intermédiaires dans la valeur ajoutée industrielle de l'Auvergne est bien supérieure à la moyenne provinciale. Sa valeur ajoutée repose elle-même sur deux piliers majeurs : « chimie-caoutchouc-plastique » à hauteur de 45,3 % et « métallurgie-transformation des métaux » pour 30 %. Le déclin de l'industrie textile (- 1,0 % par an en moyenne entre 1990 et 2004) constitue un frein à la croissance d'ensemble du secteur (+ 2,9 % par an). Les autres sous-secteurs pro-

gressent de 1,9 % par an en moyenne dans la métallurgie et la transformation des métaux jusqu'à 9,2 % dans l'industrie des composants électriques et électroniques. Le développement de cette dernière est à relier pour partie à la place grandissante des technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein de l'économie auvergnate. De son côté, la valeur ajoutée des industries des produits minéraux bénéficie des retombées de la bonne marche du secteur de la construction depuis le début des années 2000.

La croissance des industries agricoles et alimentaires (+ 1,7 % par an), inférieure à celle de l'ensemble de l'industrie, a subi une accélération à partir de 1997. Un écart avec la tendance nationale, favorable à la région, s'est alors développé pour atteindre un pic en 2003. Cette année-là, les effets de la canicule ont engendré une intense activité du sous-secteur des eaux de table.

Dans l'industrie des biens de consommation, la forte progression des équipements du foyer (+ 4,0 % par an) ne suffit pas à compenser le recul du sous-secteur « habillement-cuir » (- 1,8 % par an). La croissance de l'ensemble de cette activité apparaît alors modérée (+ 1,4 % par an). Dans l'édition-imprimerie-reproduction, la valeur ajoutée est passée en l'espace de quatre années d'un montant de 196 millions d'euros (1997) à 395 millions (2000).

Dans l'industrie des biens d'équipement, la progression de la valeur ajoutée (+ 1,9 % par an) a été atténuée par le résultat de la construction navale, aéronautique et ferroviaire (- 0,6 % par an). En revanche, elle a bénéficié du boom des « équipements électriques et électroniques » (+ 5,8 % par an), du fait de la montée en puissance des TIC. ➤

Répartition par sous-secteur de la valeur ajoutée industrielle en volume

	Auvergne		Province	
	1990	2004	1990	2004
Industries agricoles et alimentaires	16,5 %	14,7 %	16,3 %	12,8 %
Industrie des biens de consommation	12,3 %	10,6 %	14,3 %	12,5 %
Industrie automobile	1,0 %	1,6 %	4,6 %	6,1 %
Industrie des biens d'équipement	11,2 %	10,3 %	16,4 %	18,8 %
Industrie des biens intermédiaires	52,4 %	55,6 %	38,4 %	38,6 %
Énergie	6,6 %	7,2 %	10,0 %	11,2 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : INSEE - Comptes nationaux, base 2000

Montée progressive des services aux entreprises

Bien qu'elle demeure en 2004 la principale composante du secteur des services principalement marchands (36,7 %), la valeur ajoutée des activités immobilières en Auvergne a subi une érosion moyenne proche de 1,0 % par an depuis 1990. Cette situation tranche avec la moyenne provinciale (augmentation de 2,3 %). L'essentiel de la perte se situe dans la période 1990-1993.

En effet, dans les années quatre-vingt, le marché immobilier régional était en proie à une baisse des demandes de logements en raison d'un contexte économique difficile, notamment du côté de l'emploi. Jusqu'en 1993, la valeur ajoutée immobilière de l'Auvergne baisse en moyenne de 11 % par an (province : + 1 %). Ensuite le marché régional a repris progressivement son souffle.

La croissance de la valeur ajoutée régionale se rapproche alors de la moyenne provinciale (+ 2,3 % par an en moyenne contre + 2,6 %).

En revanche, la trajectoire ascendante de la valeur ajoutée des services aux entreprises illustre bien le « rattrapage » de l'Auvergne dans ce domaine. Entre 1990 et 2004, elle a progressé en moyenne de 3,3 % contre 3,0 % en province.

Dans le cas des services opérationnels (+ 5,5 % par an), le développement est lié à la volonté des entreprises d'autres secteurs de se recentrer sur leur « cœur » de métier. Elles externalisent ainsi de plus en plus certaines fonctions périphériques (nettoyage, gardiennage, comptabilité...) ou souhaitent bénéficier d'une plus grande flexibilité au niveau de l'emploi (recours à l'intérim).

La valeur ajoutée des sous-secteurs « postes et télécommunications » (+ 4,1 % par an) et « conseils et assistance » (+ 1,4 % par an) a bénéficié indubitablement du boom informatique et des TIC. Enfin la valeur ajoutée procurée par le sous-secteur « recherche et développement » tend à stagner (- 0,4 % par an depuis 1990).

En Auvergne, l'augmentation de la valeur ajoutée des services aux particuliers a été un peu plus rapide qu'en moyenne provinciale (+ 1,5 % par an contre + 1,3 %), en dépit d'une chute de celle dégagée par le sous-secteur des cafés, hôtels et restaurants (environ - 1,0 % par an). En 1990, celui-ci fournissait plus de la moitié de la valeur ajoutée de ces services. Désor-

Répartition par branche de la valeur ajoutée des services principalement marchands

	Auvergne		Province	
	1990	2004	1990	2004
Transports	7,7 %	9,5 %	10,3 %	10,7 %
Activités financières	9,9 %	8,5 %	11,4 %	9,7 %
Activités immobilières	46,8 %	36,7 %	33,4 %	33,2 %
Services aux entreprises	23,0 %	31,8 %	31,9 %	35,2 %
Services aux particuliers	12,6 %	13,5 %	13,0 %	11,2 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : INSEE - Comptes nationaux, base 2000

mais la quote-part du sous-secteur des services personnels et domestiques est sensiblement équivalente (de l'ordre de 40 %). La valeur ajoutée de ces derniers a progressé de 3,2 % par an depuis 1990. Enfin la progression de la valeur ajoutée des activités récréatives, culturelles et sportives est importante (+ 5,5 % par an). L'ouverture de grandes salles de spectacles longtemps absentes de la région ou d'équipements culturels constitue sans doute une des raisons de cette forte poussée.

La valeur ajoutée des transports de la région a augmenté au même rythme que celle de province (+ 2,5 % par an). Cette progression répond pour partie aux mêmes raisons que celles à l'origine du développement des services opérationnels, à savoir l'externalisation de ces activités par les entreprises. De plus, avec l'amélioration de ses infrastructures, l'Auvergne a acquis une position de carrefour et ce secteur d'activité revêt une importance stratégique pour l'économie régionale. ➤

Les autres composantes de la valeur ajoutée auvergnate

Entre 1990 et 2004, la valeur ajoutée de l'agriculture auvergnate a progressé moins rapidement que celle de l'ensemble de la province (+ 1,3 % par an contre + 1,7 %). L'origine de cet écart tient en partie aux productions les plus typiques de l'agriculture régionale.

Ainsi jusqu'en 1995, les deux valeurs ajoutées progressent sensiblement au même rythme, malgré l'effet perturbateur de la baisse des prix de la viande bovine, l'une des productions phares de l'Auvergne. En 1996, l'apparition de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et le début de la crise de la vache folle portent un coup sévère à l'agriculture régionale. Sa valeur ajoutée chute. L'envolée des cours dans ses autres productions animales, une moisson en blé exceptionnelle et les subventions d'exploitation ont alors un effet salvateur.

Mais un écart défavorable se creuse avec la moyenne provinciale. Il persiste jusqu'en 2000. Cette année-là, malgré une nouvelle offensive de l'ESB, la valeur ajoutée auvergnate augmente de 8,5 % grâce à d'excellents résultats en productions végétales et à la revalorisation significative des subventions (elles représentent 62 % du revenu agricole global). En 2001 et 2002, l'accroissement des subventions, couplée au redressement des cours de la viande bovine, donne un sérieux coup de fouet à la valeur ajoutée agricole de l'Auvergne. Mais, en 2003, les conséquences de la sécheresse ont l'effet inverse. En 2004, le retour à des conditions climatiques plus favorables aux rendements permet de redresser partiellement la situation.

Entre 1990 et 2004, en Auvergne, la valeur ajoutée du secteur de la construc-

tion a évolué deux fois moins vite que l'ensemble de la valeur ajoutée régionale (+ 0,6 % par an). Entre 1990 et 1999, leurs rythmes de progression respectifs ont été en opposition (- 0,5 % par an pour la construction, + 1,3 % pour la valeur ajoutée régionale).

À partir de 1999, l'activité croissante du bâtiment et des travaux publics, créatrice d'emplois, a dopé sa valeur ajoutée (+ 2,7 % par an contre + 1,4 % pour l'ensemble de la valeur ajoutée régionale).

Sur la même période, la valeur ajoutée du commerce auvergnat a augmenté plus rapidement (+ 1,8 % par an) que toute la valeur ajoutée de la région. Ce développement prend essentiellement appui sur celui du commerce de gros et des intermédiaires. En effet pour cette activité, en Auvergne comme en province, la progression moyenne atteint 4 % par an.

À un niveau moindre, la valeur ajoutée dégagée par le commerce de détail et la réparation a suivi une progression légèrement supérieure en Auvergne (+ 1,5 % par an contre + 1,3 % en province). Enfin le sous-secteur du commerce et de la réparation automobile constitue le point faible du secteur. En effet, à l'inverse des deux autres composantes, sa valeur ajoutée s'est érodée au fil du temps (- 0,2 % par an

en moyenne). Pour l'ensemble de la province, la perte est trois fois plus importante.

En Auvergne, la valeur ajoutée du secteur de l'éducation s'est elle aussi réduite (- 0,9 % par an). À l'échelon de la province, elle est demeurée stable. En revanche, celle du secteur de la santé et de l'action sociale a augmenté à la même vitesse (+ 2,1 % par an) pour ces deux niveaux géographiques.

Entre 1990 et 2004, en Auvergne, la croissance de la valeur ajoutée dégagée par l'administration publique a été plus lente que dans l'ensemble de la province (+ 1,1 % par an contre + 1,5 %).

Celle des activités associatives a suivi un développement plus marqué (+ 2,5 % par an), mais en léger décalage avec la moyenne provinciale (+ 2,7 %). ➤

PIB par emploi : l'Auvergne s'éloigne dans le classement des régions

En 2004, le PIB par emploi en Auvergne s'élève à 56 600 euros, soit 4 500 euros de moins que la moyenne de province et 31 200 euros de moins qu'en Île-de-France. Ce chiffre positionne l'Auvergne au 21^e rang des régions métropolitaines, devant le Limousin. La spécialisation agricole et industrielle de l'Auvergne, activités moins créatrices de valeur ajoutée que le secteur tertiaire, explique en partie ce résultat.

Le classement de l'Auvergne pour cet indicateur s'est nettement dégradé depuis 1990. La région se situait alors en 17^e position, devançant en particulier les Pays de la Loire et la Bretagne. En 2004, ces deux régions se situent respectivement en 13^e et 15^e position, leur PIB ayant connu une très forte progression grâce à un tissu productif très diversifié.

Entre 1990 et 2004, en Auvergne, la progression annuelle du PIB par emploi est légèrement inférieure à celle de la province (2,5 % contre 2,7 %). Cette progression est irrégulière : en 1998, le PIB par emploi auvergnat a connu sa plus forte augmentation (4,8 % par rapport à 1997) grâce à une croissance importante de l'activité industrielle, notamment celle des biens intermédiaires, et du sous-secteur « chimie-caout-

PIB par emploi et PIB par habitant en Auvergne

	PIB par emploi en 2004	PIB par habitant en 2003	Taux d'emploi en 2003
Auvergne	56 641 €	21 521 €	39,7 %
Province	61 167 €	22 753 €	38,8 %
France métropolitaine	67 011 €	26 072 €	40,5 %

Source : INSEE - Comptes nationaux, base 2000

chouc-plastique » en particulier. Cette performance est à nouveau constatée en 2004 (+ 4,6 % par rapport à 2003). Elle s'explique par des rendements agricoles élevés et un secteur de la construction très dynamique.

En 2003, le PIB par habitant classe l'Auvergne au 15^e rang des régions françaises, comme en 1990. Le PIB par habitant quantifie la richesse produite rapportée au nombre d'habitants. Cette variable n'est pas un indicateur de richesse ou de revenu par habitant car elle ne tient pas compte des revenus de transfert (retraites, allocations sociales...). Avec un montant de 21 500 euros par habitant, l'Auvergne se situe en dessous de la moyenne de province (22 800 euros).

Le classement de l'Auvergne en termes de PIB par habitant meilleur que celui en termes de PIB par emploi s'explique par le fait que la région possède un taux d'emploi assez fort (39,7 % contre 38,8 % pour le taux d'emploi de province).

À l'inverse, une région comme le Languedoc-Roussillon, 11^e dans le classement des régions pour le PIB par emploi, se retrouve en 21^e position pour le PIB par habitant car elle est pénalisée par un taux d'emploi beaucoup plus faible (34,4 %) que la moyenne provinciale. La progression annuelle moyenne du PIB par habitant entre 1990 et 2003 est de 2,8 % pour l'Auvergne, comparable à celle de la province (2,9 %). ➤

Définitions :

- Le **Produit Intérieur Brut (PIB)** est ce que produit l'économie d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.
- La **valeur ajoutée** est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ».

À l'exception de la valeur des PIB par emploi et par habitant, les chiffres du texte sont exprimés à prix constants. Leur croissance est donc mesurée en « volume ». L'impact des variations de prix est isolé. Les montants sont corrigés de la hausse des prix par rapport à la donnée de référence de 1990.

Évolution depuis 1990 des PIB par emploi et PIB par habitant pour les régions métropolitaines

	PIB par emploi			PIB par habitant		
	2004	Classement		2003	Classement	
		2004	1990		2003	1990
Alsace	63 367 €	4	2	24 548 €	3	2
Aquitaine	62 852 €	6	14	23 283 €	6	9
Auvergne	56 641 €	21	17	21 521 €	15	15
Basse-Normandie	56 904 €	19	22	21 187 €	17	16
Bourgogne	58 560 €	16	12	22 185 €	13	8
Bretagne	58 931 €	15	21	22 328 €	12	19
Centre	60 451 €	9	9	23 239 €	7	5
Champagne-Ardenne	63 085 €	5	10	22 899 €	10	7
Corse	56 815 €	20	13	19 943 €	22	22
Franche-Comté	58 405 €	17	15	22 369 €	11	10
Haute-Normandie	61 814 €	7	5	23 015 €	9	4
Île-de-France	87 804 €	1	1	40 484 €	1	1
Languedoc-Roussillon	60 351 €	11	11	20 094 €	21	20
Limousin	55 470 €	22	20	21 205 €	16	17
Lorraine	60 802 €	8	7	21 121 €	18	14
Midi-Pyrénées	60 117 €	12	16	23 230 €	8	11
Nord-Pas-de-Calais	59 070 €	14	8	20 344 €	20	21
Provence-Alpes-Côte d'Azur	66 072 €	2	3	23 981 €	4	6
Pays de la Loire	59 201 €	13	19	23 462 €	5	12
Picardie	60 430 €	10	6	20 771 €	19	13
Poitou-Charentes	58 008 €	18	18	21 593 €	14	18
Rhône-Alpes	65 215 €	3	4	25 817 €	2	3

 Région ayant progressé dans le classement entre 1990 et 2004

 Région au même niveau

 Région ayant reculé dans le classement entre 1990 et 2004

Source : INSEE - Comptes nationaux, base 2000

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Sébastien TERRA

> Daniel GRAS

Composition et mise en page

> Murielle CAVAU

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Impression

> Colorteam

Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09



Méthodologie : les PIB régionaux

Les produits intérieurs bruts régionaux sont établis en conformité avec le système européen des comptes 1995 (SEC95), actuellement en base 2000.

L'estimation des valeurs ajoutées régionales repose sur l'utilisation des fichiers des comptes des entreprises intégrés dans le système unifié de statistiques d'entreprises (SUSE), des fichiers CLAP (Connaissance locale de l'Appareil Productif) qui fournissent des effectifs et des rémunérations au niveau des établissements et, si nécessaire, du répertoire Sirene.

Pour les plus grandes entreprises, les montants comptables sont examinés en détail via le système intermédiaire d'entreprises (SIE).

La structure des valeurs ajoutées régionales déterminée sur cette base est appliquée au PIB national pour l'estimation des PIB régionaux.